



REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES

Charte d'utilisation

Préambule

La protection de la vie privée a été affirmée en 1948 dans la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et en 1950 dans la convention européenne des droits de l'homme.

La loi n° 78 -17 modifiée en 2004 dite informatique et libertés est venue édicter l'ensemble des règles nationales en rapport à ce sujet sous l'égide de la CNIL qui était jusqu'à ce jour responsable à partir du moment où elle avait validé les fichiers et les sources.

Depuis, le 25 mai 2018, le dispositif a été modifié pour être en adéquation avec les règles européennes et le Règlement Général de Protection des Données (appelé communément RGPD) a été mis en œuvre.

Il appartient à chaque structure collectrice de données personnelles d'établir une politique en la matière, car à l'inverse de la loi de 1978, ce n'est plus la CNIL qui est responsable mais bien la structure qui collecte et qui traite ces données. La responsabilité est pécuniaire (amende maximum 10 millions d'euros ou 2% du chiffre d'affaire) et pénale.

Le milieu associatif étant fortement impacté par cette réforme, il y a donc lieu de mettre en place une politique claire au niveau du traitement des données personnelles que cela soit pour nos adhérents, les professeurs, le directeur sportif ainsi que les membres du Conseil d'administration et du bureau.

Définition d'un traitement

« Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou à des ensembles de données à caractère personnel, telle que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction (article 4,2 du RGPD) – le traitement peut être informatisé ou pas. »

Définition d'une donnée personnelle

« Toute donnée permettant d'identifier une personne : Noms, prénoms. Date de naissance. Adresse postale. Adresse IP, Situation familiale. Matricules (exemples : n° sécu, n° étudiant,), Coordonnées téléphoniques, électroniques, Etat de santé, Habitudes de vie et de consommation. Cookies. Données de localisation, Revenus, Voix, image. La collecte de données relative à la religion, orientations sexuelles, origines ethniques est interdite »

Les principes fondamentaux

- Principe de responsabilité : prouver que les mesures de protection ont été prises.
- Droit à la portabilité : anticiper le fait que les usagers peuvent demander à récupérer leurs données.
- Intégration de la protection des données dès la conception des projets vérifiée par la production d'une étude d'impact (applicable à partir de mai 2018).
- Notification des personnes concernées en cas de violation (piratage ou autre élément de diffusion inopinée).
- Analyse des risques relatifs aux fichiers existants.
- Coresponsabilité des gestionnaires et sous traitements.

Collecte et traitement du fichier « adhérents »

Les données recueillies ne serviront uniquement qu'au bon fonctionnement de l'association et ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales. Elles seront consignées sous un fichier informatique et uniquement accessibles aux professeurs, membres du conseil d'administration et du bureau

Les données seront utilisées dans les cadres suivants :

- Mise en place du répertoire « adhérents » qui servira à l'administration pour connaître le statut de l'adhérent concernant sa cotisation et la remise du certificat médical. Le fichier adhérent servira en outre à des fins statistiques pour notamment le rapport moral de l'association ou les demandes de subventions. Ce répertoire servira également en interne aux professeurs pour la tenue des cours (appel), connaître la catégorie et le grade pour l'inscription aux compétitions, faire des annotations ponctuelles dans le cadre de passage de grade et pouvoir répondre aux parents sur l'état de présence de leur(s) enfant(s)
- Mailing aux adhérents ou représentants légaux des adhérents pour l'information sur les cours, stages et compétitions.
- Récupération des données dans le cadre des réinscriptions
- Echange avec les fédérations et inscriptions aux compétitions
- Sous accord spécifique : Films et/ou photos pourront être utilisés dans le cadre de la promotion de l'association ou sur le site internet de l'association.
- Communication de données personnelles possibles dans le cadre de l'intervention des secours ou sur réquisition des forces de l'ordre

Collecte et traitement du fichier « professeurs »

Les données recueillies ne serviront uniquement qu'au bon fonctionnement de l'association ainsi que pour le traitement des fiches de paye et ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales. Elles seront consignées sous un fichier informatique et uniquement accessibles aux membres du conseil d'administration et du bureau.

Aucune donnée personnelle ne sera communiquée aux adhérents sauf accord express du professeur ou si lui-même les communique de sa propre volonté.

Les données seront utilisées dans les cadres suivants :

- Constitution du fichier professeurs au sein de l'association à destination des membres du bureau, du Conseil d'administration et du Directeur sportif
- Echange de données avec l'expert-comptable dans le cadre du traitement des fiches de paye. Les numéros de sécurité sociale et les informations de revenus et d'imposition ne seront jamais divulgués en dehors du traitement du présent paragraphe ou uniquement sur réquisition dans le cadre d'un contrôle des autorités compétentes. Le cas échéant, une information sera faite au(x) professeur(s) concerné(s)
- Mailing pour les convocations aux Assemblées Générales ou réunions avec les membres du bureau
- Mailing pour les convocations à des réunions pédagogiques avec le directeur sportif
- Sous accord spécifique : Films et/ou photos pourront être utilisés dans le cadre de la promotion de l'association ou sur le site internet de l'association.
- Sous accord spécifique : transmission aux adhérents si demande. Cette transmission sera limitée au nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail
- Communication de données personnelles possibles dans le cadre de l'intervention des secours ou sur réquisition des forces de l'ordre

Accès et modification des données

Tous membres et adhérents ont un droit d'accès et de modification de ses données personnelles. Il pourra en faire la demande de manière express (courrier ou courriel)

Durée de garde des données

Les données seront gardées par l'association pendant tout temps où la personne est membre. Si un membre ne fait plus parti de l'association, ses données personnelles seront gardées pendant une année et seront ensuite détruites.

Vol, perte et piratage

Dans le cas de vol, perte et piratage des données, chaque adhérent sera informé de la situation. En fonction de celle-ci, le bureau jugera de la meilleure méthode à mettre en œuvre pour diffuser l'information.

Recueil du consentement

La signature de la fiche d'inscription vaut acceptation de la présente charte. Pour les personnes non inscrites comme les professeurs, ceux-ci devront transmettre la présente signée.

Responsabilité

L'association décline toute responsabilité dans le cas où un membre communiquerait fortuitement et à titre privé les données personnelles d'un ou de plusieurs membres. Dans ce cadre, chacun sera responsable de l'utilisation des données personnelles qu'il aura utilisées ou communiquées en dehors du dispositif explicité ci-dessus.

Je soussigné (e), Mme, M.,
Professeur de

accepte la présente charte d'utilisation n'accepte pas la présente charte d'utilisation

autorise n'autorise pas
à être photographié(e) et filmé(e) ou mon enfant à être photographié et filmé sans contrepartie pécuniaire ni prérogative de droit, les photographies ainsi que les films pouvant être exposés sur un des lieux de pratique ou diffusés sur tous supports (papier, numérique, etc...).

accepte n'accepte pas
que mes données soient communiqués aux adhérents

Fait à Courbevoie le.....

Signature